

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

Du mardi 1^{er} juillet 2025 à 11 heures

Salle des assemblées à AMIENS et visioconférence

▶ **Appel des délégués : 26 présents sur 51 membres**

Communauté d'agglomération Amiens Métropole (CaAM) :

Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLE, Pascal RIFFLART, Hubert DE JENLIS, Margaux DELÉTRÉ, Franck DARRAGON, Alain GEST, Florence RODINGER, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Pascal OURDOUILLÉ, Bernard BOCQUILLON;

Communauté de communes Avre Luce Noye (CcALN) :

Hubert CAPELLE ;

Communauté de communes du Grand Roye (GR) ::

Bénédicte THIEBAUT;

Communauté de communes Nièvre et Somme (CcN&S)

Philippe FRANCOIS, Patrick GAILLARD, Annick LEMAIRE ;

Communauté de communes du Pays du Coquelicot (CcPdC) :

- ;

Communauté de communes Somme Sud-Ouest (Cc2SO) :

Jean-Jacques STOTER, Isabelle DE WAZIERS, Pascal BOHIN ;

Communauté de communes Territoire Nord Picardie (CcTNP) :

Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, Bernard THUILLIER;

Communauté de communes du Val de Somme (CcVS) :

Didier DINOUIARD, Brigitte LEROY, Stéphane CHEVIN ;

▶ **Liste des pouvoirs : 4**

Pierre SAVREUX a donné pouvoir à Paul-Eric DECLE, Annie VERRIER a donné pouvoir à Margaux DELÉTRÉ, Alain MOLLIENS a donné pouvoir à Pascal RIFFLART, Alain BABAUT a donné pouvoir à Stéphane CHEVIN ;

▶ **Excusés, absents : 21**

Benoît MERCUZOT, Marc FOUCAULT, Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Maryse VANDEPITTE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Jean-Philippe DELFOSSE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, François DURIEUX, Christelle HIVER.;

▶ **Désignation d'un secrétaire de séance.**

Hubert CAPELLE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité

▶ **Procès-verbal du Comité syndical du 1^{er} avril 2025**

Le compte-rendu est adopté.

Annnonce de l'ordre du jour :

▶ DELIBERATIONS	2
1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Rapport d'activité 2024	2
2. RESSOURCES HUMAINES : Participation complémentaire santé	5
3. RESSOURCES HUMAINES : Transformation de poste	5
4. FINANCES : Budget vert - Annexe au Compte Administratif 2024	5
5. FINANCES : Frais mutualisés ADUGA année 2024	5
6. FINANCES : Convention de mise à disposition partielle du directeur de l'ADUGA	5
7. FINANCES : Convention avec l'Etat au titre du FNADT pour Territoires d'Industrie	5
8. FINANCES : Convention de financement du chargé de mission Territoires d'Industrie avec CA Amiens métropole et CC Pays du Coquelicot	6
9. FINANCES : Avenant CRTE	6

▶ DELIBERATIONS

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Rapport d'activité 2024

de présentation en séance

1 – ADM GENERALE : Rapport d'activité 2024



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Pôle métropolitain du Grand Amiénois

Rapport d'activité 2024

Le rapport d'activité est établi en référence à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales imposant aux établissements publics de dresser annuellement un rapport retraçant leur activité et les actions menées pendant l'année écoulée.

Ce document, proposé en annexe du dossier de séance sera présenté lors du Comité syndical du 1^{er} juillet 2025.

Les instances 2024 du PMGA

- **Pilotage politique :**
 - 8 comités syndicaux
 - 5 bureaux
 - 17 commissions thématiques
- **Pilotage de projet**
 - TENMOD : 3 COTECH et 3 COPIL
 - EMC : 1 COPIL et 1 COTECH 13 réunions
 - PCAET / COT : 1 COPIL
 - Comité des DGS : 3 réunions
- **Séminaires :**
 - TOURISME
 - SCOT



SCOT URBANISME


LES FAITS MARQUANTS



- **La Loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) :**
 - Les échanges portés au niveau des Conférences Régionales de Gouvernance (CRG) ont contribué à faire évoluer le premier projet SRADDET avec la clarification voire la modification de certaines dispositions telles que Les critères d'éligibilité des projets au titre de l'enveloppe des projets d'envergure régionale (PER).
 - Avis sur le projet de modification du SRADDET des Hauts-de-France,
 - Candidature à l'appel à projets pour les projets d'envergure régionale des Hauts-de-France,
- **La compétence SCOT :**
 - Démarche de révision du SCOT,
 - Sept commissions thématiques et un séminaire pour structurer le débat politique,
 - Adoption du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), prévoyant trois axes structurants pour un projet à l'horizon 2050

PCAET COT

LES FAITS MARQUANTS



- **PCAET :**
 - Elaboration du cadastre solaire et du plan solaire pour le Grand Amiénois,
 - Référencement du PCAET du Grand Amiénois sur la plateforme ADEME,
 - Programme INTERREG VI BUILD VALUE,
 - Elaboration et validation du programme d'actions de 2021 à 2023,
 - Les commissions se sont intéressées à l'agroforesterie, la géothermie et les avancées du PCAET et 9 groupes de travail ont permis de travailler sur les sujets transversaux du Plan Climat (exemple : Biomasse filière énergie grâce à TE 80, Budget vert, Matériaux biosourcés),
- **Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) :**
 - Animation de la dynamique territoriale et d'accompagnement des collectivités membres,
 - Étude de programmation et de planification des matières (E2PM),

CDDC

LES FAITS MARQUANTS



• Le Conseil de Développement Durable en Commun

- Nomination de Philippe MAGNIER comme nouveau Président du CDD en février 2024 et arrivée d'un animateur à temps plein début avril 2024.
- Mise en place des groupes de travail autour de 7 thématiques : Alimentation saine et durable, Démocratie participative, Eau, Mobilité, Réussite éducative, Transition énergétique Urbanisme et Tourisme,
- Mise en exploitation du logiciel collaboratif Whaller,
- Visites thématiques de sites,

TRANSITION ECOLOGIQUE

LES FAITS MARQUANTS



• Le CRTE :

- Coordination entre les services de l'Etat, les EPCI et le PMGA.
- Le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique a été renommé, à cette occasion, le Contrat pour la Réindustrialisation et la Réussite de la Transition Ecologique.
- Mise en place des Conférences des Parties (COP) régionales des Hauts-de-France et des COP départementales dans lesquelles le CRTE s'inscrit.
- Dans la continuité et en complément de la circulaire du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, une nouvelle instruction pour la relance des CRTE a été signée le 30 avril 2024

DEVECO

LES FAITS MARQUANTS

- **Communautés de communes Avre Luce Noye**
 - Programme d'aides économiques à destination des Très Petites Entreprises,
 - Réflexion sur l'accompagnement du territoire sur le recueil des besoins des habitants du territoire via des ateliers et sur le développement des initiatives locales.
 - Suivi des projets de création, de développement et d'implantation d'entreprises sur le territoire.
- **Communautés de communes du Grand Roye**
 - poursuite du travail engagé sur l'aménagement et la commercialisation d'une zone d'activités économiques
 - poursuite du programme d'aides économiques aux entreprises.
 - suivi des projets de création, de développement et d'implantation d'entreprises sur le territoire

MOBILITÉ

LES FAITS MARQUANTS



- Réalisation de l'enquête EMC² et contrôle des données,
- Démarche d'une stratégie globale de mobilité déclinée en 5 Plans De Mobilité Simplifiés (PDMS) et 5 Schémas Directeurs Cyclables (SDC) et identification des principaux enjeux à l'échelle du PMGA,
- Candidature au programme AVELO 3 de l'ADEME,

TOURISME

LES FAITS MARQUANTS

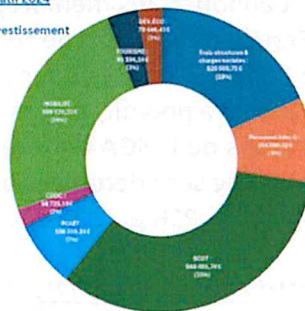


- Organisation des Assises du tourisme d'Amiens Cœur de Somme.
- Création d'un observatoire du tourisme, une démarche collective qui permet aux différents territoires de se doter d'outils de suivi et d'analyse du tourisme facilitant le pilotage de la stratégie et la prise de décisions concernant les projets touristiques.
- Etude concernant la mutualisation des Offices de Tourisme.
- Etude d'adaptation du tourisme au changement climatique.
- Participation au groupe de travail du programme Interreg mer du Nord, afin de partager les enjeux liés à la mobilité des touristes sur le territoire de la Somme.
- Mise en œuvre du Contrat de rayonnement touristique 2020-2024

RAPPORT FINANCIER

LES FAITS MARQUANTS

Compte Administratif 2024
Dépenses
Fonctionnement & Investissement



2024 Réalisation budgétaire
2 738 253 € en Fonctionnement
90 624 € en Investissement

Les dépenses de fonctionnement et investissement sont ventilées par compétence ou action/thématique

Le coût des agents rattachés sur des thématiques précises est inclus dans la compétence correspondante (les charges sociales sont comptabilisées avec les frais de structure)

L'ÉQUIPE DU PÔLE

LES FAITS MARQUANTS



Effectif de 13 agents
4 titulaires, 5 contractuels
et 4 agents GUP



3 départs en 2024

Nous souhaitons une bonne continuation à Marie COLLONVILLE, Adrien BLANGER et Michel CAUET



1 arrivée en 2024

Nous souhaitons la bienvenue à Amalud LESCQDAAT, Responsable du Comité de Développement Durable



1 réussite au concours de Rédacteur

Nous félicitons Gaëlle DALONGEVILLE, Assistante de direction 2 EH



1 réorganisation des espaces de travail

Localux partagés avec l'Agence d'Urbanisme du Grand Amiennois
2 bureaux (18 et 14 m²), 1 open space (27 m²) et 1 salle de réunion (51 m²)



7 Catégorie A / Ingénieur
2 Catégorie B
1 Catégorie C



3 Catégorie A

La délibération approuvant la présentation du bilan d'activité 2024 est votée à l'unanimité. Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.



Agenda :

- Assises PCAET à Amiens le 03 juillet 2025 de 9h30 à 13h ;
- Commission SCoT : Journée séminaire à Beaumetz le 8 juillet 2025 ;

○ **Information : Soutien aux actions de PCAET**

Comme annoncé en Bureau syndical en séance le 17 juin dernier, le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales ([SGAR](#)) vient d'annoncer l'ouverture d'une enveloppe financières de 1 158 000 €, à destination des projets inscrits en faveur de la transition écologique (PCAET).

Le Président souligne que ce dossier a été mené très rapidement par les services de l'Etat. La Préfecture doit notifier dans le courant de l'été la convention signée, accompagnée de la liste des projets éligibles. A noter, seuls les projets préalablement identifiés par les territoires et le Pôle métropolitain, puis communiqués en Préfecture, pourront être inscrits. Les fonds sont disponibles avant la fin de l'année pour être reversés aux territoires. Un arbitrage politique sur les modalités de reversement sera arrêté lors d'un Bureau syndical organisé début septembre. Le Président souligne la chasse aux subventions permanente, mise en œuvre par le Pôle métropolitain en faveur des territoires.



Envoi des fiches projets à fatima.ouadi@grandamiinois.com

Un délai d'1 mois après la notification de la convention est prévu par la Préfecture pour leur faire connaître la liste des projets identifiés et la clé de répartition des fonds arrêtée par le Pôle métropolitain en concertation avec les territoires membres.

○ **Appel à projets Hauts-de-France - PER**

Le Président annonce aux membres du Bureau que la Conférence Régionale de Gouvernance des Hauts-de-France (CRG) vient de remettre un avis favorable à l'ensemble des demandes déposés au titre de l'appel à projets pour la définition des projets d'envergure régionale (PER). Certains ajustements sont à prévoir, notamment pour l'enveloppe du Pays du Coquelicot, mais l'ensemble des sollicitations du PMGA ont été annoncées comme acceptées. Il se dit satisfait de la manière dont les choses se sont déroulées pour répondre aux aspirations des territoires qui ambitionnaient la classification de PER pour le développement de leurs zones d'activités.

Bilan des attributions au titre des PER sur les Hauts-de-France :

- 1 380 hectares de disponibles dans les Hauts-de-France au lancement de l'appel à projets ;
- 980 hectares ont accordé sur cet appel à projets ;
- 400 hectares restent à attribuer sur un prochain programme en 2026 ;

Le Président précise qu'il appartient aux meneurs de projet de faire connaître auprès des territoires et du PMGA pour pouvoir prétendre à ce second volet.

○ **Conseil de Développement Durable en Commun (CDDC)**

Le Président félicite le travail réalisé par le Conseil de Développement Durable en Commun et la pertinence des sujets traités qui concernent et inquiètent les habitants. Une conférence publique a notamment été organisée sur la thématiques des polluants éternels le 5 juin 2025, réunissant universitaires, spécialistes et citoyens. Les prochains travaux s'orienter désormais sur la qualité et la gestion de l'eau.

L'actualité sur l'évolution des textes régissant les Conseils de Développement Durable a nécessité l'envoi d'un courrier aux parlementaires locaux pour leur rappeler l'utilité de ces groupes citoyens et la prise en compte des considérations publiques.

2. RESSOURCES HUMAINES : Participation complémentaire santé

Le Comité syndical approuve à l'unanimité l'instaurer d'une participation de 20 € au financement d'une complémentaire santé pour la souscription des agents actifs du Pôle métropolitain du Grand Amiénois, titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public ou privé, à un contrat labellisé risque santé.

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

3. RESSOURCES HUMAINES : Transformation de poste

Le Comité syndical approuve à l'unanimité la création d'un poste permanent à temps complet permettra d'établir une stratégie durable autour du développement des politiques en faveur des mobilités et du Contrat pour la réussite de la transition écologique et de la cohésion des territoires (CRTE). Aucune incidence budgétaire n'est à prévoir.

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

4. FINANCES : Budget vert - Annexe au Compte Administratif 2024

Le Comité syndical approuve à l'unanimité une nouvelle annexe au compte administratif, dite « annexe environnementale des collectivités locales », permettant de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique, les résultats de l'analyse du budget vert du Pôle métropolitain sur les dépenses d'investissement réalisées en 2024.

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

5. FINANCES : Frais mutualisés ADUGA année 2024

En sa qualité de trésorier de l'ADUGA, JJ. STOTER fait savoir qu'il ne prend pas part au débat et se retire de la salle pour le vote des points 5 et 6.

Le Comité syndical autorise à l'unanimité, le Président à signer la convention avec l'ADUGA pour le paiement des frais mutualisés de l'année 2024 à hauteur de 102 165,69 €.

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

6. FINANCES : Convention de mise à disposition partielle du directeur de l'ADUGA

Le Comité syndical autorise à l'unanimité, le Président à signer la convention d'accompagnement technique du directeur de l'ADUGA dans le cadre d'une mise à disposition partielle (20% de son temps de travail hebdomadaire).

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

7. FINANCES : Convention avec l'Etat au titre du FNADT pour Territoires d'Industrie

Le Comité syndical autorise à l'unanimité, le Président à signer la convention permettant le renouvellement du label territoire industrie pour la CA Amiens Métropole et Cc Pays du Coquelicot. A noter, une subvention de 30 000 € par an est accordée pour la prise en charge d'une partie du coût du poste de chargé de mission dédié.

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

8. FINANCES : Convention de financement du chargé de mission Territoires d'Industrie avec CA Amiens métropole et CC Pays du Coquelicot

Le Comité syndical autorise à l'unanimité, le Président à signer la convention permettant la prise en charge de la prestation de services tripartite entre le Pôle métropolitain, la Communauté d'Agglomération Amiens métropole et la Communauté de communes du Pays du Coquelicot dans le cadre de la mise à disposition du Chargé de mission Territoires d'industrie.

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

9. FINANCES : Avenant CRTE

Le Comité syndical autorise à l'unanimité le Président à contractualiser et co-signer un avenant avec l'État et les 8 EPCI membres, dans le cadre du Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE).

Ce sujet n'apporte pas de question complémentaire.

L'ordre du jour est épuisé et ne soulève pas de question complémentaire.

La séance est levée à 12h05.



Le Président

P. RIFFLART